

Rapport public Parcoursup session 2024

Ecole privée ECORIS - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Ecole privée ECORIS - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (30322)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole privée ECORIS - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (30322)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	75	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en anglais - Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat - Moyenne générale - Résultats académiques des deux dernières années d'enseignement suivies - Progression des moyennes.	Bulletins des deux dernières années de formation et obtention d'un Baccalauréat ou équivalent.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Qualité de l'expression écrite.	Qualité de l'orthographe sur CV et lettre de motivation, prise de note.	Très important
Savoir-être	Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ponctualité - Attitude professionnelle et respectueuse en classe.	CV et lettre de motivation, appréciations sur les bulletins, appréciation générale du conseil de classe.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet aux débouchés de la formation. Expériences en lien avec la formation.	Participation aux journées portes ouvertes de la formation ou forum. CV et lettre de motivation.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Bénévolat, stages, délégué de classe, implication dans la vie de l'école, activités culturelles extra-scolaire, voyages, curiosité sur les questions sociales et sociétales.	Bulletins, CV et lettre de motivation.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Ce champ regroupe les critères purement quantitatifs, liés aux résultats du candidat au lycée, au baccalauréat ou dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

- Notes en physique-chimie
- Notes d'EPS en terminale ou au baccalauréat (selon la situation du candidat)
- Notes dans le ou les enseignements de mathématiques suivis (EDS, option...)
- Niveau en anglais
- Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat
- Moyenne générale
- Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie
- Résultats dans les matières scientifiques
- Résultats dans les enseignements de spécialité conservés en terminale
- Progression des moyenne

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ce champ regroupe les critères académiques d'ordre qualitatif, liés aux compétences maîtrisées, aux méthodes acquises, aux savoir-faire, aux capacités écrites ou orales du candidat dans les matières étudiées, au lycée ou dans l'enseignement supérieur (pour les étudiants en réorientation).

- Méthode de travail
- Capacité à l'oral
- Qualité de l'orthographe
- Acquisition de la démarche scientifique
- Compétences en géométrie
- Qualité de l'expression écrite en langue étrangère

Nota bene : Il est parfaitement possible qu'un ou plusieurs des critères de ce champ soient évalués à partir d'éléments quantitatifs tels que les notes du candidat.

Signature :

Delphine VINCENT,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole
privée ECORIS